



ACCUEIL
IMMOBILIER
Voltaire

TARIFICATION SARL ACCUEIL IMMOBILIER VOLTAIRE

A compter du 12/04/2023

Carte professionnelle n°CPI3201201500000910 délivrée par la CCI du Gers.

Garantie financière auprès de la SO.CA.F 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

pour des garanties Gestion : 120 000 euros – Transaction sans détention de fonds : 110 000 euros.

Honoraires de transactions immobilières par tranche de prix du bien :

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| • De 0 à 75 000 € | 10 % TTC* du prix de vente |
| • De 75 000 € à 149 999 € | 8 % TTC* du prix de vente |
| • De 150 000 € à 249 999 € | 6 % TTC * du prix de vente |
| • De 250 000 € à 449 999 € | 5 % TTC* du prix de vente |
| • + de 450 000 € | 4 % TTC* du prix de vente |

Exemple :

Maison à 180 000 € net vendeur, commission de 6 % (10 800 € TTC), total : 190 800 € honoraires compris.

Attestation de valeur : 200 Euros TTC*

Honoraires de location :

12 % TTC du loyer annuel + 200 euros TTC* de rédaction du bail à diviser entre locataire (50%) et propriétaire (50%).

(Maximum de 3€/m² pour l'état des lieux et 8 €/m² pour la rédaction du bail, visites et constitution du dossier.)

Exemple :

Loyer 600 € cc. $600 \times 12 = 7200 \times 12\% = 864$. $864 + 200 = 1064$. $1064 / 2 = 532€$.

Total honoraires : 532€ TTC à la charge du bailleur et 532 € TTC à la charge du locataire.

Honoraires de gestion locative à la charge du mandant :

8% TTC sur les loyers et charges encaissés pour la gestion.

Tarif dégressif dès 2 lots de gestion.

*Taux TVA 20%